



Le Conseil de quartier Ouest s'est réuni le jeudi 26 juin, à l'espace Gilbert BECAUD, sous la présidence de Monsieur Thierry CHAUDRON.

Étaient présents à la séance :

Pour le collège élus : Jinny BAGE, Malika VERA

Invité collège élus : Renaud LERUDE

Pour le collège Acteurs socio-économiques : Jocelyne BRUNEAU, Magali BUZON, Thierry CAPLIER, Vincent CHATLOT, Abdelkarim GUERROUJ, Anna-Dora RODRIGUEZ, Pierre STOUVENEL

Pour le collège Habitants : Elisabeth GAUTHREAU, Jean-Marc RASO, Nathalie ROBERT,

Étaient excusés : Yann GILBERT, Annie RAMARIAVELO, Frank-Eric BAUM, François RIPOLL, Luigi SURACE

Étaient absents : Sylvain CAPLIER, Abdé NASSIB, Jean-Michel BONHEUR, Laetitia CROLET, Fabienne JAIME

40 personnes étaient présentes dans le public.

En introduction de la séance, T. Chaudron remercie la présence de Mme Imène SOUID, Maire et Conseillère Départementale, ainsi que Mme Sylvie BARANTON, Cheffe de la Police Municipale. Leur présence ce soir permet à chacune et chacun de directement poser les questions, et obtenir des réponses, aux cours des 3 temps d'échanges avec les Conseillers de Quartier et le public.

1. Echanges avec Madame la Maire, Imène Souid

Extraits de l'intervention de Madame la Maire (seul le prononcé fait foi)

« Bonjour à tous, je suis très heureuse d'être avec vous ce soir. J'ai beaucoup de respect et de reconnaissance pour tous ceux qui, comme vous s'engagent, pour faire vivre la démocratie de proximité dans leur ville et dans leur quartier.

La démocratie de proximité est à mon sens essentielle à la vie d'une commune. J'y suis très attachée. Elle s'exerce à Orly de plusieurs manières :

- sous la forme de concertations sur les grands projets qui vont structurer notre ville. Les habitants donnent leur avis, leur envie, partagent leurs craintes. Si ces remarques s'insèrent dans le cadre de l'intérêt général, nous les étudions et parfois nous faisons évoluer nos projets. C'est le cas par exemple dans votre quartier du projet Pasteur près du Parc Méliès.
- sous forme d'instances : je pense particulièrement au conseil d'enfants qui est très engagé et à qui on doit par exemple l'animation de la rue aux enfants, au conseil des seniors, au conseil de la culture, au conseil de la vie associative et bien entendu aux conseils de quartiers. J'y ajoute les rendez-vous urbains.

Les conseils de quartiers sont un lieu d'information sous forme de boucle vertueuse. Les présidents des conseils de quartiers vous informent des actions prises dans votre quartier et vous en retour, leur donnez votre ressenti,

faites remonter les demandes ou les remarques des habitants. Ensemble vous contribuez à rendre la ville meilleure.

Ce soir, c'est le dernier rendez-vous plénier de votre conseil de quartiers. Septembre débute la campagne électorale. Par mesure de précaution, j'ai préféré suspendre les réunions pendant cette période. Pour autant, votre travail ne s'arrête pas ce soir. Nous avons besoin de vous jusqu'à la fin de votre mandat.

Ce soir, va vous être présenté un bref bilan des actions menées ensemble pour votre cadre de vie dans votre quartier.

Le secteur Ouest est un secteur à dominante pavillonnaire en évolution. Un nouveau quartier de notre ville sort de terre. Innovant, moderne, écologique, ce quartier fait entrer notre ville de plain-pied dans la métropole parisienne. Si certains d'entre vous ont des réserves que je peux comprendre, il faut aborder ce nouveau quartier sous un autre regard. A proximité de la gare de métro 14 dont nous fêtons cette année le premier anniversaire et bientôt à proximité d'une gare TGV, ce nouveau quartier est à l'image des quartiers de Paris. Des logements mixtes, des services, des équipements, un parc, deux écoles. Les habitants qui viendront s'y installer seront Orlysiens à part entière et je compte sur chacun d'entre vous pour faciliter leur arrivée sur notre ville.

Dans votre secteur, le vivre ensemble est au cœur de nos préoccupations.

Le vivre ensemble passe par les animations au sein de votre quartier mais aussi par la propreté et la tranquillité publique.

Nous sommes, sachez-le, très attentifs à la propreté et nous essayons d'être le plus réactifs possible. Reste une question centrale qui, à mon sens, est celle de la citoyenneté et du civisme. Si nous enlevons un dépôt sauvage à 15h et qu'une personne en dépose un nouveau à 15h30, le passant se dit que la ville ne fait rien.

Je vous encourage, en tant que conseiller de quartier, à interpeler vos voisins et même les passants pour être acteurs de la propreté de votre quartier et de votre ville. La propreté est l'affaire de tous.

Notre action pour la tranquillité publique va de pair avec celle sur la propreté. Notre dispositif de tranquillité publique repose sur deux pieds : la médiation sociale et scolaire dont les effets sur notre ville sont reconnus de tous et la police municipale, police de proximité, qui va présenter son bilan après un an d'existence tout à l'heure.

Thierry CHAUDRON, dont je salue l'engagement à apporter des réponses à chacun, vous présentera plus en détail les actions menées par vous au sein de ce conseil.

Cet été, la programmation est riche ici comme ailleurs : il y en a pour tous, les enfants, les jeunes, les familles, les seniors.

Je n'oublie pas le travail considérable et admirable des associations. Je pense à l'ACJO, véritable partenaire de la ville sur le quartier de la Cité Jardins, à l'association du Parc de la Cloche qui fait vivre ce quartier pavillonnaire où le mot voisin à des accents d'amitié, à l'association des riverains Pasteur, avec laquelle nous avons travaillé en bonne intelligence.

Voilà, je n'irai pas plus loin. Je vous propose d'échanger. »

Echanges avec les conseillers de quartier et avec le public

Intervenants, Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
P. STOUVENEL : Que va devenir le grand godet ?	<p>Paris FC est passé en ligue 1 et a des nouveaux besoins, notamment d'espace, tout en souhaitant rester sur Orly/Villeneuve.</p> <p>Il y a des difficultés au sujet du financement du parc avec le désengagement des villes de Choisy-le-Roi et Villeneuve-le-Roi et du département du Val-de-Marne. La ville d'Orly ne peut pas financer seule l'entretien du parc qui se trouve sur le territoire de Villeneuve-le-Roi.</p> <p>La proposition du Paris FC est de reprendre l'ensemble du parc, ce que la ville a refusé.</p> <p>Les négociations se poursuivent avec le souhait de conserver la virgule et l'engagement du Paris FC à faire des aménagements.</p>
P. STOUVENEL : Quand aura lieu l'installation des chaises : rue des violette et avenue de la République ?	La dernière chaise à cet endroit sera posée 1 ^{ère} semaine de septembre 2025.
P. STOUVENEL : Qu'en est-il de la cascade de la gare ? Son fonctionnement est aléatoire.	C'est un sujet sur lequel les services techniques de la ville ont travaillé. Le dispositif initial pose problème et doit être remplacé. Nous sommes dans l'attente de budget. Cependant l'espace arboré et planté a été repris, ainsi que l'installation d'un jet d'eau.
P. STOUVENEL : rue du commerce, au niveau des parkings, des pierres se détachent du muret, et des camions arrivent au milieu de la rue (parking de face à La Poste)	Les places en épis n'ont pas vocation au stationnement de longue durée de camions empiétant sur la chaussée. La PM va agir en prévention puis en verbalisant si nécessaire. La dégradation des murets a été constatée par nos services, qui travaillent sur un aménagement différent permettant aussi un espace de livraison pour les commerces.
<p>Public : Le clos Marcel Paul ne fait pas partie de la Ville.</p> <p>Il n'y a pas de distribution flyers, ni Orly notre ville.</p> <p>Les locataires sont mécontents : dépôts sauvages depuis début juin qui viennent de Villeneuve le Roi et des locataires.</p> <p>Insécurité : cambriolages, vols de voitures, perquisitions musclées...</p> <p>Logement des Clos 2 : Valophis doit faire quelque chose, c'est lamentable, le quartier est à l'abandon alors qu'ailleurs, on construit, on réhabilite.</p>	<p>Vous faites bien partie d'Orly votre présence ici le prouve.</p> <p>Pour le journal Orly notre ville, on va vérifier avec le prestataire afin que la distribution soit faite à chaque parution.</p> <p>Dépôts sauvages : est-ce que cela a été signalé sur l'application mobile ? La police municipale est habilitée à relayer, à enquêter et à sanctionner. Nous allons enquêter pour mieux agir sur les enlèvements, et aussi sur les sanctions.</p> <p>Sécurité : Il est nécessaire de déposer plainte. Lorsqu'il y a une augmentation des délits sur un secteur, il est possible d'installer une caméra mobile en lien avec le commissariat de police de Choisy-le-Roi. Ne prenez pas de risques, ne vous mettez pas en danger. Signalez mais n'intervenez pas.</p> <p>Réhabilitation et Valophis : Je suis au conseil d'administration de Valophis mais en minorité car dans l'opposition. Le vote dépend d'autres partenaires avec d'autres priorités. Les bailleurs sociaux sont en grande difficulté, du fait des baisses de subventions de l'Etat.</p>

<p>Moisissures et augmentation de loyers (+7%). Mme la Maire vous êtes au Conseil d'administration de Valophis, il devait y avoir une réhabilitation en 2024/2025 et maintenant on nous annonce 2027. Il va falloir que quelqu'un s'en occupe.</p> <p>Demande l'installation d'une poubelle voie Normande, côté Orly.</p> <p>Il y a un poulailler dans un jardin qui crée beaucoup de nuisances.</p>	<p>Il y a eu une hausse des loyers mais il n'y en avait pas eu depuis longtemps et elle était nécessaire.</p> <p>Poubelle Voie Normande : on va regarder la faisabilité, et on le fera si pas de difficultés, sinon on expliquera en cas d'impossibilité.</p> <p>Poule : Les services puis Valophis seront sollicités. En juillet, un contact a été pris avec le locataire par la police municipale. Il n'y a plus de poules.</p>
<p>Public : Stationnement PMR. Devant la gare, il y a une place PMR mais elle est souvent occupée par des personnes n'ayant pas la carte. À la Poste, il n'y en a pas. Au marché, il en a 2 mais souvent occupées. Les ASVP ne contrôlent pas. Peut-on créer des nouvelles places, notamment devant la pharmacie de la gare ?</p>	<p>Il y a des règles en matière de stationnement PMR pour le nombre et les emplacements.</p> <p>Il y a une place PMR en face La Poste mais côté commerces, ce choix a été dicté par l'aménagement de l'accès PMR du Bureau de Poste il y a plus de 10 ans.</p> <p>Si les places sont occupées par des personnes qui n'ont pas de cartes, on sanctionne, la police municipale et les ASVP y veillent, et des verbalisations sont effectuées.</p> <p>Un place PMR est située sur la place du marché, face à la Pharmacie Centrale.</p>
<p>Public : je trouve qu'il n'y a pas assez de contrôle. Allée de Bellevue : on ne voit jamais personne</p>	<p>Mme la Maire rappelle que les moyens sont limités, cependant la PM inclut chaque quartier rue dans son plan de circulation.</p>
<p>N. ROBERT : Certains véhicules roulent à une vitesse excessive avenue de la République.</p> <p>Les bornes textiles ont été enlevées, c'est une bonne chose car cela débordait et générait des dépôts sauvages, mais où peut-on déposer son textile désormais ?</p>	<p>Cette rue est en Zone 30km/h, et des ralentisseurs aux intersections et sur la voirie sont là pour limiter les vitesses excessives.</p> <p>Vous pouvez déposer vos textiles à la Ressourcerie, rue des Hautes Bornes.</p>
<p>Public : Des courriers ont été adressés aux élus sur l'entretien du secteur des sentiers.</p> <p>Jardins familiaux : saleté, envahis par rats. Voie nouvelle : les jardins sont entretenus</p>	<p>Propreté sentiers : plusieurs visites ont été effectuées sur place, entraînant des interventions répondant aux sollicitations. Par rappel, l'entretien est réalisé en gestion différenciée, et les interventions sont prises en charges par les agents de la Ville ou des prestataires.</p> <p>Une fois que les jardins familiaux sont loués, c'est au locataire de les entretenir. Il y a un nouveau règlement des jardins familiaux, la ville veillera à le faire respecter.</p>
<p>Public : nouveau quartier, la rue du Dr Leucène embouteillée constamment le</p>	<p>Pour rappel, l'aménagement et le plan de circulation de ce quartier a été défini à la suite d'une concertation au tout début du projet (2014-2015). Un plan de circulation est en cours de</p>

matin et des gens qui prennent en sens interdit.	réalisation mais il n'y a pas de solution miracle. L'accès Sénia est nécessaire pour l'accès aux chantiers en cours. Il faut trouver un équilibre pendant la durée des travaux.
--	---

2. Bilan de l'action de la police municipale

S. BARANTON, cheffe de la police municipale présente le bilan de l'action de la police municipale depuis un an.

Les locaux de la police municipale, situés au 3 avenue Adrien Raynal à Orly.

Les services techniques ont effectué des travaux dans les locaux de l'ancien poste de la Police Nationale, afin de le rendre fonctionnel et permettre d'accueillir les agents de la Police Municipale et rendre un service public de qualité dans l'intérêt général. L'inauguration a eu lieu le 19 décembre 2024 et une ouverture au public le 23 décembre 2024.

Informations concernant la police municipale :

📞 01.48.90.21.65

Accueil ouvert :

- Lundi de 9h30 à 12h ;
- Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h à 17h

Amplitude horaire de la police municipale

- Lundi 8h-18h
- Du mardi au vendredi 8h-22h
- Week-end et jours fériés

selon nécessités de service.

Composition du service :

- 6 Policiers Municipaux (PM) comprenant la Direction (chef/adjoint),
- 4 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).

Matériel :

- Cinémomètre (appareil de mesure à la vitesse),
- Ethylo-test (appareil de dépistage d'alcoolémie),
- Test salivaire (dépistage de drogue),
- Appareil d'identification ICAD (animaux domestiques),
- Caméra individuelle (en commande),
- Appareil PVE / RADIO / TEL,
- Ordinateurs à disposition salle de rédaction (logiciel LOGITUD).

Véhicules :

- 3 véhicules : 2 sérigraphiés PM (DACIA DUSTER, SKODA KAROQ) et 1 sérigraphié ASVP (DACIA DOKKER),
- 5 vélos dont 2 à assistance électrique.

Armement :

- Pistolet semi-automatique de type Glock (PSA),
- Flash-ball,

- Pistolet à impulsion électrique (PIE),
- Bâton de défense télescopique (BDT),
- Tonfa,
- Gail (100 ml et 300 ml).

Bilan 2025 de la Police Municipale d'Orly pour assurer la sécurité au quotidien et améliorer la qualité de vie dans notre ville, par vidéoprotection ou sur le terrain :

- 1104 appels ;
- 659 accueils du public (rdv personnalisé, restitution fourrière, information) ;
- 56 gestions des objets trouvés ;
- 1814 interventions (assistance à personne ou services municipaux ou Keolis, accident, incendie, rixe, fuite d'eau, squat, dispersion de protagonistes, différend sur la voie publique, anomalie voirie, décès à domicile, dégradation, élagage, IPM, brûlage à l'air libre, vente à la sauvette, vol à l'arraché, agression, affichage sauvage, dépôt sauvage, incivilités, nuisances, occupation illégale du domaine public, vol de véhicule ou pièce, animal en divagation, signalement application) ;
- 15 rapports de mise à disposition auprès de l'Officier de Police Judiciaire ;
- 7831 verbalisations (stationnement gênant, zone bleue, infraction au code de la route) ;
- 347 mise en fourrières (stat gênant, incendié, accidenté, abusif + 7 jours) ;
- 9 procès-verbaux (non-respect des arrêtés municipaux – R610-5 CP + PV vitesse) ;
- 46 sécurisations des manifestations organisées par la ville d'Orly ;
- 760 sécurisations aux abords des établissements scolaires ;
- 1 Opération Tranquillité Vacances (OTV).

Bilan 2025 des actions de sensibilisation menées de la Police Municipale d'Orly

- **Rue aux enfants** : Initiation à la mobilité douce
- **Interventions dans les écoles élémentaires** sur différents thèmes (école Jean Moulin, école du Centre) :
 - Danger sur les réseaux sociaux ;
 - Harcèlement scolaire ;
 - Permis piétons.
- **Accueil de loisirs Adrienne Bolland**
 - Echanges avec les enfants sur le métier de la Police Municipale
- **Intervention à destination des seniors** (Résidence autonomie Méliès) en collaboration avec la Police Nationale : Vol par ruse.

Bilan 2025 du CSU de la Police Municipale d'Orly (De Mars 2024 à Mai 2025)

2024 : 127 réquisitions judiciaires	2024 : 1609 vidéooverbalisations
2025 : 58 réquisitions judiciaires	2025 : 1127 vidéooverbalisations
Soit : 185 réquisitions judiciaires traitées	Soit : 2733 vidéooverbalisations

Informations utiles

Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Vous pouvez désormais via le site de la ville d'Orly remplir le formulaire dédié ou vous présenter dans les locaux de la Police Municipale pour transmettre votre demande.

Des passages réguliers seront alors effectués au regard des éléments communiqués vous serez contacté, en cas de nécessité (fuite d'eau, intrusion...).

ATTENTION !

Evitez de signaler votre absence sur les réseaux sociaux, informez votre voisinage, et transmettez les clés de votre véhicule, afin qu'il puisse être déplacé.

Stationnement zone bleue (1h30 selon le code de la route)

Un disque règlementaire de stationnement doit être apposé sur le tableau de bord du véhicule et ce de manière visible. Exception : zone limitée à 3h pour les salles Gilbert Becaud. Des arrêts minutes sont également à votre disposition (même principe).

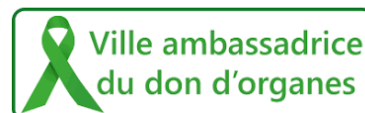
Rendez-vous personnalisé : la Police Municipale vous reçoit sur rendez-vous, afin d'échanger avec vous sur vos problématiques et/ou sujets vous posant question. En lien avec la Police Nationale et le Point d'accès au droit.

Echanges avec les conseillers de quartier et avec le public

Intervenants, Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
N. ROBERT : le formulaire tranquillité vacances n'est pas disponible sur l'application mobile.	Il est disponible sur le site de la ville.
JM. RASO : la rue près du marché est dangereuse. Le sens interdit n'est pas bien respecté. Il faudrait plus de contrôle.	Le problème est connu de la police municipale. Le sujet a été remonté aux services compétents.
Public : utilisez-vous des caméras individuelles ?	Les agents en sont équipés. Elles sont utilisées pour les missions difficiles.
Public : Concernant le Sentier des Vignes, la police municipale est intervenue plusieurs fois pour la vitesse excessive. Il y a également de la mécanique sauvage. Malgré les interventions, ils reviennent.	La police municipale prend bonne note de l'information, et va augmenter les passages.
Public : la police municipale est-elle habilitée habilitée à relever l'identité des contrevenants ?	La police municipale peut relever l'identité des contrevenants sur une infraction constatée. Il s'agit juste d'un recueil.

3. Orly, ville ambassadrice du don d'organes

Intervention de Madame Stéphanie BARRE-PIERREL, adjointe au Maire en charge de la santé, prévention et de Monsieur Jacques FRAJMAN, secrétaire général de l'association Fibroses Pulmonaires France



Le 6 février, le Conseil municipal a adopté la charte Ville ambassadrice du don d'organes avec le collectif « Greffes + », une organisation dédiée à la promotion du don d'organes en France.



Le don d'organes permet de sauver des vies, mais il reste insuffisamment répandu. Chaque jour, 2 à 3 personnes meurent en France faute d'organes.

Actuellement, bien que plus de 80% des Français se disent favorables au don d'organes, moins de la moitié en ont discuté avec leurs proches, ce qui rend souvent difficile le respect de leur volonté après leur décès. Avec la signature de la charte « Ville ambassadrice du don d'organes » la Ville est encouragée à installer des panneaux « rubans verts, Ville ambassadrice du don d'organes » en entrée de ville, à mener des campagnes d'informations locales. Un lieu de recueil avec la plantation « d'un arbre de vie », sera créé en remerciements aux donateurs et leurs proches, pour afficher l'engagement de la ville tout au long de l'année.



Madame Barré PIERREL souligne également que la vie d'Orly a souhaité s'inscrire dans cette démarche dès la sollicitation de M. FRALMAN. Orly est une ville solidaire. Cette démarche s'inscrit au cœur des actions de la ville en matière de prévention et de santé, en rappelant notamment que la ville a reçu le label « Commune Donneur Or » pour son engagement en faveur du don du sang. Il ne s'agit pas de faire la promotion de don d'organes, mais la promotion d'en parler autour de soi.

Intervenants, Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Public : Existe-t-il une limite d'âge ?	M. FRAJMAN explique que tout le monde est donneur sauf si la personne a fait part de son choix contraire à ses proches. Ensuite c'est à l'équipe médicale de décider.
Public : L'acceptation du don d'organe ne pourrait-elle pas être inscrite dans l'espace santé ?	M. FRAJMAN explique que tout le monde est donneur, c'est le refus qui est inscrit sur un registre. La loi oblige les médecins à poser la question aux proches. Dans le doute, lorsque le sujet n'a jamais été évoqué, les proches doivent prendre la décision, parfois dans des moments difficiles.

4. Décembre 2020 à juin 2025 : 54 mois d'initiatives en faveur de notre cadre de vie

Monsieur Thierry CHAUDRON propose un court bilan, non exhaustif, des actions du Conseil de quartier depuis 2020 qui a réuni 25 Conseillers des Collèges acteurs socio-économiques et habitants pour participer aux 15 réunions de Conseil de quartiers.

a. des engagements de volontaires au service des Orlysiens et Orlysiennes

Des concertations ciblées sur des équipements publics de premier ordre sur le quartier Ouest :

- Extension de la résidence Méliès en concertation avec les résidents, le Conseil des Séniors et les Services de la ville. 2018 à 2021
- Déplacement de la crèche départementale du Parc de la Cloche vers la place du Marché 2019 – 2022, en concertation avec le Département, la Ville, les habitants, et les parents des petits bouts de chou,
- Ouverture des Salles de Convivialité Gilbert BECAUD en 2022, une réponse concrète aux besoins des orlysiens du quartier et de la ville (2020-2022) avec la participation des Services de la Ville et des Conseillers de Quartiers pour l'évaluation des besoins,



- Après concertation avec les riverains et le Conseil de Quartier Ouest, le département a accepté d'aménager l'intersection TILLON/AVIATION (2020-2021), et la Ville a pris en charge l'aménagement de l'intersection JOFFRE/BONIN,
- Des aménagements du Cadre de vie, pour lesquels les Conseillers de Quartiers ont été tenus informés des phasages et ont contribué parfois à résoudre des problématiques locales,
- Réalisation de l'enfouissement des Câbles EDF desservant les parcelles et immeubles (2020-2025),
- Fin de la concertation publique fin 2019 de la ZAC Carrières et lancement du projet (2022-2027),
- Début de la concertation ZAC SENIA/EPAORSA/VILLE/ACJO à la Cité Jardin portant sur le projet global, les tracés de voirie, sens de circulation, implantation de bâtiment d'un groupe scolaire (2022-2025)
- Lancement du plan reconquête des trottoirs au profit des piétons (ASVP), aménagement MOQUET, JOFFRE Sentiers des Ecoles, (2020-2023)
- Lancement de la concertation participative Projet PASTEUR (GT11 2023-2025) et des aménagements JOFFRE/BONIN (GT12 2024-2025)
- Réalisation du mur anti-bruit secteur Gare en partenariat SNCF/Ville/Région IDF en réponse aux demandes des riverains du secteur. (2023-2024)
- Constitution d'un groupe de travail sur l'aménagement du Square du Kiosque à la Cité Jardins (GT13A 2024-2026) avec l'EPAORSA, avec consultation publique et des élèves.

Hors Quartier Ouest :

- Déplacement du CMS Calmette vers le CMS G. HALIMI (2019-2022)
- Arrivée du TRAM TP en centre-ville (2019-2022)
- Ouverture de l'Espace la Halle aux talents en fin 2020, après son utilisation en Centre de Vaccination COVID.
- Consultation publique sur la Gestion de l'eau qui a abouti à la création de la Régie inter communale Eau Seine Bièvre.
- Déploiement de la fibre (2018-2023).

Des initiatives participatives, de convivialité, et de solidarité

- Organisation du VELORLYTOUR, avec 30 participants en 2022
- Organisation en collaboration Associations/ Ville d'un vide Grenier place du Marché juin 2023 (GT10 2022 – 2023)
- Versement des recettes aux Caisses des Ecoles du Secteur Ouest (décision du Conseil de Quartier en solidarité avec les projets éducatifs des écoles du secteur Ouest)
- Sollicitation auprès des Associations de Quartiers de moments de convivialité réguliers (Vide Grenier, AG, fête des Voisins, Concours, Animations thématiques, etc..) 60% y répondent régulièrement.
- Animation et piétonisation dans le centre ancien : projet abandonné faute de volontaire et d'Associations porteuses du projet.



L'adhésion des Conseillers de Quartier ouest au « Plan Cadre de Vie »

Présenté par T. CHAUDRON en 2020 et toujours plus actif aujourd'hui, ce plan a consisté ;

- à définir ensemble des axes d'amélioration du cadre de vie, (création de Groupes de travail en tant que force de proposition)
- proposer et mener des projets collaboratifs et transverses, (Vide Grenier, Tous chez nos Commerçants, Concertation sur les espaces verts, etc...)
- rendre compte des actions engagées, CR pour chaque instance, bilan des sollicitations, bilan de l'action de la PM,
- En créant des groupes de travail sur des thèmes/problématiques/irritants choisis par les habitants et les Conseillers de Quartiers Ouest, un certain nombre de réalisations concrètes ont vues le jour.



T. CHAUDRON remercie tous les participants, Conseillers de Quartiers, Associations, bénévoles qui se sont engagés pour donner sens à cette initiative aux bénéfice de tous les habitants du Quartier Ouest.

b. : des engagements autour d'un cadre de vie meilleur pour chacun et par quartier

- ✓ **Prolongement de la piste cyclable Tillon / Parmentier** (GT1 2021-2022) préconisation d'aménagement pour relier ces 2 carrefours, en passant par le trottoir gauche la rue Nungesser. Projet réalisé conjointement à la mise en place de la phase 1 du Plan de mobilité durable, (pistes cyclables, chaussée partagées vélo/voiture) financé par le Conseil de Quartier Ouest
- ✓ **Sécurité Publique** : Flyer prévention des cambriolages et des arnaques (GT2 2021-2022)
- ✓ **Sécurité voirie** : lutte contre les vitesses excessives rue des CHAUDRONNIERS, création de Chicanes et ralentisseurs. (GT3 2021-2023)
- ✓ **Ouverture du local Quartier Ouest** avec des permanences (GT5 2021 – 2022)
- ✓ **Implantation et localisation de chaises** pour nos anciens (GT7 2022 – 2024) financé par le Conseil de Quartier Ouest
- ✓ **Etude sur les problématiques de stationnement** et aboutissant à la création d'une zone bleue à la cité Jardins (GT8 2022 -2024)
- ✓ **Installation des nouveaux Conseillers en Mars 2023.**
- ✓ **Santé et prévention** : Groupe de travail sur les actions de préventions des moustiques tigres (GT13B 2024-2025) avec le soutien de l'ARS, une étude in situ, et de la prévention chez l'habitant.
- ✓ **Invitation et participation des Conseillers de Quartiers Ouest** aux réunions publiques des projets urbains du plateau 14 (ZAC Carrières, ZAC Sénia, M14).

5. Orly sous le soleil 2025 : un été d'animations pour tous

Comme chaque année, la ville propose des animations et des sorties pour les plus petits, comme pour les plus âgés afin de permettre aux orlysiens de profiter pleinement de l'été.

Retrouvez plus d'informations sur le site de la ville.



6. La rue aux enfants

- Le mercredi 24 septembre de 14h à 17h
- Place du général Leclerc, devant l'école du Centre
- A l'initiative du Conseil d'enfants
- Une initiative réalisée avec de nombreux partenaires, associations, et services de la ville



T. CHAUDRON remercie le public, les Conseillers de Quartier, les élus, les Associations, la Direction Démocratie et Vie Locale, les services techniques et événements.

Fin de la réunion : 21h30